

# Au service de l'environnement

## Le concours énergie/climat entre villes jumelées

Bernd Kramer et Nicolas Tinois\*

➤➤ **Au-delà des rencontres traditionnelles entre villes jumelées, de nouveaux échanges sont en train de se développer : les expériences en termes d'investissement municipaux pour les énergies renouvelables et l'économie d'énergie peuvent être d'une grande utilité pour la commune partenaire et constituer une base de réflexion importante pour sa propre politique énergétique.**



Le concours, lancé par la DFGWT à l'intention des jumelages de communes entre la France et la Rhénanie du Nord-Westphalie, a permis d'accélérer la mise en place de ce type de coopérations. Les jumelages Cologne-Lille et Kaarst-La Madeleine, ainsi que Lemgo-Vandœuvre-lès-Nancy ont remporté le concours.

Si la raison première des jumelages a été de réconcilier les peuples suite à la Seconde Guerre mondiale, avec une réussite certaine, les défis actuels et à venir méritent toute leur attention. Dans le cadre de la Saison France-NRW 2008/2009, la *Deutsch-Französische Gesellschaft für Wissenschaft und Technologie (DFGWT)*, soutenue par son homologue français, l'Association Franco-Allemande pour la Science et la Technologie (AFAST), a organisé un concours entre jumelages autour de la thématique de l'énergie. Au-delà des efforts des villes sur leur propre territoire, l'intérêt de ce concours est, non seulement de mettre en avant les villes qui coopèrent déjà, mais aussi d'encourager d'autres à en faire autant.

Nord-Westphalie, se voulait être l'occasion de rapprochements entre le Land et la France. Dans ce but, le gouvernement du Land a lancé en 2007 un appel d'offres. La DFGWT a alors présenté son projet de concours et obtenu un financement important du Land, permettant de couvrir environ les trois quarts des coûts occasionnés par ce projet.

L'idée était de proposer à tous les jumelages entre une commune française et une de RNW de décrire ses efforts en terme de politique énergétique, qu'il s'agisse d'énergies renouvelables, d'économie et d'efficacité énergétique ou de sensibilisation, ainsi que les coopérations, déjà existantes ou en projet, dans ces domaines avec la ville partenaire. En effet, afin de convaincre les autres communes du bien-fondé des mesures prises par certaines, les jumelages peuvent être un outil primordial, vecteurs d'échanges de données pratiques et empiriques, montrant la rentabilité et les effets bénéfiques des mesures prises, mais aussi les désavantages. Les informations obtenues auprès d'un partenaire sont forcément plus fiables que celles des fournisseurs.

### La genèse du projet (2007)

La Saison France-NRW (janvier 2008 à juillet 2009), initiée par la Chancellerie de Rhénanie du

### Lancement du concours (2008)

Dans le cadre du Congrès des maires à Cologne les 27 et 28 mai 2008, la DFGWT a tenu un atelier intitulé *Dem Klimawandel begegnen* (face aux

\* Bernd Kramer est secrétaire général de l'Association Franco-Allemande pour la Science et la Technologie, section allemande (DFGWT) ; Nicolas Tinois est Volontaire International du Service pour la Science et la Technologie de l'Ambassade de France en Allemagne, auprès de la DFGWT.

changements climatiques) dans le but de sensibiliser les maires et leurs adjoints de France et de NRW et les encourager à initier des échanges sur l'énergie au sein de leur jumelage. Les villes jumelles de Lille et Cologne ont pu y présenter notamment leur forte expérience commune et les avantages qu'elles en tirent. Les communes jumelées de Charleville-Mézières et Euskirchen ont décrit leurs efforts de politique énergétique, tout en reconnaissant l'inexistence d'échanges sur ce thème avec leur partenaire. Enfin, cet atelier a également été l'occasion d'avertir les communes sur un programme de l'Union Européenne, CONCERTO, qui consiste à soutenir, notamment financièrement, des partenariats de communes dans le domaine de l'énergie.

Forte de l'enthousiasme manifesté par les maires et adjoints lors de cet atelier, la DFGWT a par la suite contacté les quelque 250 partenariats de communes existant entre la France et la Rhénanie du Nord-Westphalie. Le courrier adressé aux maires français et allemands, accompagné d'un formulaire à remplir par les administrations des deux villes jumelles, faisait office de lancement du concours. Souhaitant encourager les administrations des deux communes à prendre contact entre elles, la DFGWT a alors souligné le fait qu'un seul dossier devait être rendu pour un jumelage. En outre, le courrier précisait également le fait que le critère principal qui permettrait de juger de la qualité d'un dossier de participation serait la coopération au sein du jumelage dans le domaine de l'énergie et/ou la volonté de la mettre en place. Enfin, afin de préserver les chances des plus petites communes, il a été recommandé de délivrer des données statistiques en moyenne par habitants, par exemple, la quantité d'énergie renouvelable par habitants.

## Déroulement du concours

Du lancement du concours début juillet 2008 à fin janvier 2009, date limite d'envoi des dossiers, la DFGWT a contacté de nombreuses communes, susceptibles d'initier le plus tôt possible des projets communs, des rencontres. Lorsque cela a semblé nécessaire, la DFGWT s'est proposé de faire, dans un premier temps, le relais entre des secteurs administratifs se connaissant encore trop peu. En effet, le concours étant également ouvert aux plus petites

communes jumelées, certaines ne peuvent organiser des rencontres aussi souvent que les plus importantes agglomérations. En outre, les jumelages y reposent souvent sur des associations privées qui n'ont que très peu d'influence dans la politique énergétique de la commune. Des problèmes de langues pouvaient aussi se poser.

Bien souvent les contacts pris avec les villes ont révélé le caractère encore anecdotique des coopérations entre communes dans le domaine de l'énergie, a fortiori au sein des jumelages, malgré quelques exceptions. Si quelques villes ont déjà des projets communs, voire déjà signé des accords ensemble, à l'instar de Lille et Cologne, la plupart des communes ont avoué l'absence d'échanges dans ce domaine. Toutefois, la majorité d'entre elles s'est montrée intéressée par un tel travail en commun. La DFGWT aura noté, en particulier, l'intérêt des villes françaises à profiter de la forte expérience des communes allemandes en terme d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique, ainsi que la bonne volonté évidente de ces communes allemandes.

Au 31 janvier 2009, la DFGWT a enregistré une cinquantaine de réponses, mettant souvent l'accent sur l'envie, mais aussi sur l'incapacité des villes à participer au concours, imputable à un manque de personnel, d'expérience dans le domaine, ou de temps, du fait de l'installation de nouvelles administrations dans certaines villes françaises suite aux élections municipales au printemps 2008. En tout, la DFGWT a comptabilisé neuf dossiers complets de participation, rassemblant le formulaire rempli par les communes et des documents annexes.

## Résultats

Le jury qui s'est réuni a pu remarquer l'engagement généralement plus intense des communes allemandes pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Au vu des différences marquées existantes entre les villes les plus grandes et d'autres de taille plus modeste, en particulier au niveau des moyens humains et financiers dont disposent les communes pour entretenir leurs jumelages, il a été décidé de remettre deux prix, en classant les villes dans deux catégories de taille. En effet, il aurait été peu judicieux de récompenser uniquement une très grande commune, représentant alors l'exemple à

suivre, un idéal malheureusement inatteignable pour la grande majorité des villes.

Finalement, les couples de villes suivants se sont distingués :

- Lille et Cologne remportent le prix dans la catégorie "grandes villes", en particulier pour leurs échanges réguliers dans le domaine énergétique. Ces deux villes ont, notamment, signé une charte du développement durable avec leurs quatre autres villes jumelles : Turin, Liège, Esch-sur-Alzette et Rotterdam.
- Les communes de La Madeleine et Kaarst remportent le prix dans la catégorie "villes petites et moyennes" pour leurs échanges de bonnes pratiques en matière d'éclairage municipal et d'isolation thermique.
- Enfin, pour l'originalité du dossier, bien que celui-ci ne réponde pas aux critères du concours, les communes de Vandœuvre-lès-Nancy et Lemgo sont récompensées par une mention spéciale, afin de saluer les coopérations universitaires qui se mettent en place, inspirées par ce concours.

Les villes lauréates ont été honorées au siège de la Représentation du Land auprès de l'Union Européenne à Bruxelles le 26 mai 2009.

## Conclusions

Ce concours aura été un franc succès au vu de l'état des lieux dressé début 2008 : si la thématique s'impose peu à peu dans les esprits politiques, les échanges entre communes dans le domaine de l'énergie demeurent des exceptions, notamment au sein des jumelages, historiquement lieux

d'échanges scolaires, culturels, sportifs... Toutefois, les réponses enthousiastes des administrations et les dossiers reçus montrent une évolution encourageante. Des coopérations se mettent en place, parfois précisément grâce à ce concours. Certaines communes ont remarqué lors de ce concours une différence marquée avec la politique énergétique de leur partenaire, d'où leur intérêt marqué à échanger leurs connaissances : les données dont elles disposent sont, en quelque sorte, complémentaires.

Il existe un véritable potentiel dans ce sens : certaines villes, souvent allemandes, ont une forte expérience en énergies renouvelables, efficacité énergétique ou sensibilisation aux économies d'énergie. D'autres communes présentent des actions tout à fait originales : des cartographies du territoire présentant aux habitants le potentiel en énergies renouvelables, des actions de thermographie, recours à un crédit-bail auprès d'une entreprise chargée de travaux de rénovation, "pédibus"... Les mesures qui peuvent être prises par les communes sont multiples et variées, ce qui ne facilite pas la tâche du décideur. Celui-ci peut alors avoir recours aux données collectées par la ville partenaire.

Une prochaine étape devrait consister à étendre cette expérience de concours à d'autres Länder, voire à toute l'Allemagne. Les jumelages franco-allemands sont en effet particulièrement nombreux, dynamiques, et ainsi aptes à profiter du type d'échanges dont il est question.

Le changement climatique est, certes, un problème mondial, mais qui doit et pourrait ainsi être traité à l'échelle locale.

Le jury a été formé afin de répondre aux attentes du concours : d'une part, une équité franco-allemande a été respectée, d'autre part, il fallait également un certain équilibre entre scientifiques et experts de la coopération internationale. Ainsi, le Consul général de France à Düsseldorf, Gilles Thibault a accepté de présider le jury, composé par ailleurs de Herbert Jakoby, chef du Service V (Affaires européennes et internationales) à la Chancellerie du Land de Rhénanie du Nord-Westphalie, du Professeur Radu Barna, directeur adjoint de l'École des Mines d'Albi-Carmaux et Jürgen-Friedrich Hake, directeur du Département Recherche sur les systèmes et développement technologique au Centre de recherche de Jülich.